



Communiqué de Presse du 20 janvier 2020

Contact presse : Jean-François Besson, Secrétaire général : 06 07 61 51 93
Laurence Coudière, Chargée de communication : 04 50 87 86 37

Réunions publiques : Tout savoir sur la rectification de l'imposition à la source à Genève

Les frontaliers qui paient leurs impôts à la source à Genève ont, jusqu'au 31 mars, pour déposer auprès du fisc genevois une demande de rectification. Cette rectification permet d'ajuster ses impôts par une correction de barème (prise en compte ou changement de situation familiale) ou une réduction de son imposition par la déduction de certaines charges.

Le Groupement Transfrontalier Européen (GTE) organise, **durant tout le mois de février**, des réunions d'information afin d'aider les contribuables frontaliers à Genève, à remplir le formulaire de « demande de rectification de l'imposition à la source », sur les **revenus 2019**.

Durant ces réunions, une **fiscaliste du GTE** dispensera une information générale sur la procédure à suivre dans le cadre de cette demande de rectification, en abordant les situations les plus fréquemment rencontrées (célibataire, couple marié, couple concubin, couple divorcé, famille monoparentale, etc.) et dans chaque cas, les possibles déductions à faire valoir.

Ces réunions sont gratuites et ouvertes à tous. Elles auront lieu en soirée de **18h30 à 20h** les :

- [4 février 2020 à Annemasse, Complexe Martin Luther King](#)
- [12 février 2020 à Valleiry, salle Albert Fol](#)
- [20 février 2020 à Saint-Genis-Pouilly, salle Jean Monnet](#)
- [24 février 2020 à Douvaine, salle du Côteau](#)

Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire au préalable sur le site internet du Groupement : www.frontalier.org (ou en cliquant sur les liens ci-dessus).

Jean-François Besson
Secrétaire général

LE GTE en quelques mots

125 000 transfrontaliers français et suisses vivent et travaillent des 2 côtés de la frontière, dont plus de **90.000 en Haute-Savoie** et plus de **20.000 dans l'Ain**. **85.000 Permis G** (autorisations de travail pour les frontaliers) à **Genève** et **31.700** sur le canton de **Vaud**.

Depuis plus de 50 ans, le Groupement Transfrontalier Européen **informe, accompagne et défend les travailleurs frontaliers**. **Emploi, Fiscalité, Protection sociale, Transports** sont les principaux domaines de compétences et d'interventions du GTE.

Le Groupement Transfrontalier Européen est une association à but non lucratif, **implantée tout au long de la frontière suisse** de Thonon en Haute-Savoie à Rixheim en Alsace en passant par Saint-Genis-Pouilly dans l'Ain. Le GTE rassemble aujourd'hui **30.000 adhérents**. L'adhésion au GTE est **de 80 €/an**.